

Actualités

Mairie de Saint-Benoît
11, rue Paul Gauvin – BP 11
86281 Saint-Benoît Cedex
Tél. 05 49 37 44 00
Fax : 05 49 37 44 01



Saint-Benoit, le 14 mai 2012

Enfouissement des réseaux aériens : France Télécom-Orange, mauvais joueur

Dans un souci de valorisation des quartiers, la ville de Saint-Benoît souhaite dissimuler le maximum de réseaux aériens. À ce titre, l'enfouissement du réseau téléphonique était inscrit sur la liste des opérations de rénovation de la rue de l'Ermitage. Réglementairement, une partie des travaux est à la charge des communes concernées, l'autre à la charge de France Télécom. Mais, au moment d'effectuer les travaux, l'opérateur a refusé de participer financièrement.

Face à ce refus, la ville de Saint-Benoît a dû ressortir les textes réglementaires pour faire valoir ses droits et forcer l'opérateur à participer. Au final, le déroulement des travaux de la première tranche a subi un retard d'environ trois semaines.

France Télécom-Orange exige maintenant que la ville de Saint-Benoît acquière la propriété des lignes et, naturellement, assure les frais d'entretien à venir. La commune, comme c'est son droit, a refusé. Le législateur laisse, en effet, aux collectivités le choix de récupérer ou non la propriété des lignes enfouies.

C'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer : la petite commune contre la grande entreprise multinationale.

Dominique Clément, le maire s'insurge : « L'enjeu pour la commune est d'importance : plusieurs dizaines de milliers d'euros. Et c'est une question de principe : il est hors de question qu'une société privée dicte ses règles à la collectivité territoriale. Si France Télécom s'entête dans sa posture, la ville de Saint-Benoît fera valoir ses droits devant les juridictions compétentes et alertera les médias ».